



Les élus guérétois ont planché sur le débat d'orientations budgétaires. La majorité guérétoise a fait part de ses réflexions sur un budget 2017 qui sera encore une fois marqué par une baisse des recettes et une hausse des charges.

Un budget contraint

Après avoir abordé quelques points sur la mise à disposition d'un agent à la communauté d'agglomération, le repos dominical, les élus guérétois sont entrés dans le vif du sujet lundi soir en évoquant le débat d'orientations budgétaires (DOB) pour 2017.

Comme à son habitude Serge Cédelle a détaillé le DOB, un document technique qui permet d'ouvrir la discussion sur le budget de l'année suivante. L'adjoint aux finances a d'abord évoqué les contraintes dans lequel ces prévisions ont été faites : une masse salariale qui augmente, des dotations de l'État qui baissent notamment la dotation globale de fonctionnement (-175.000 euros). «*Entre 2014 et 2017, la municipalité guérétoise a perdu pas loin d'un million d'euros de dotations*», indique-t-il. Il ajoute à cela une volonté de ne pas trop appuyer ni sur l'emprunt ni sur la pression fiscale. A noter que l'encours de la dette est d'environ 15 millions d'euros. «*La conjoncture est difficile, résume Serge Cédelle, on s'efforce de poursuivre les efforts de gestion même si l'effet ciseraux se fait*». La municipalité ne devrait pas toucher à l'enveloppe globale dédiée aux associations, «*ce sera le même montant qu'en 2016*», précise l'adjoint aux finances. Du côté des dépenses, tous les postes ont été examinés. Côté investissements, 3 millions de nouveaux équipe-

ments sont d'ores et déjà prévus avec notamment la 2^e phase du complexe sportif prévue en 2016 repoussée en 2017 mais aussi une étude pour la création d'un espace baignade au plan d'eau de Courtille, la restructuration des réserves du musée de la sénatorerie ainsi qu'un renouvellement des biens pour un million d'euros.

David Gipoulou, membre de Guéret Terre de Gauche est revenu sur le contexte national avec un «*bilan pas exceptionnel à assumer pour le gouvernement et une politique qui a allégé les charges des entreprises en espérant des créations d'emplois et on se retrouve avec un handicap fort des collectivités*». L'élu demande un peu de temps pour regarder davantage ce DOB. Avant le vote du budget qui interviendra en janvier, pour lui, il n'y aurait le temps que pour une seule commission des finances, «*on va être réduit à être des commentateurs*». Il évoque la possibilité de faire des économies sur les fêtes et les cérémonies comme les vœux, avoir un examen approfondi des comptes administratifs des associations pour leur verser les subventions. Michel Vergnier, un peu agacé, avertit que «*c'est déjà comme cela que fonctionne la municipalité. Le populisme, ça va, c'est bon !*». «*Ne qualifiez pas tout de populisme*», met en garde David Gipoulou. Pour le maire, «*les vœux c'est aussi l'explication de ce qui s'est fait, les associations on ne les suspecte pas, on les connaît toutes. Un budget se fait avec ce que l'on a. On peut porter des appréciations sur ce qu'on pourrait avoir mais quelle politique nous menons ? Reste-t-elle une politique sociale ? Culturelle ? De développement ?*

Les autres décisions

La municipalité de Guéret a voté à la majorité cinq dérogations au repos dominical pour les commerçants guérétois, le minimum légal. Guéret Terre de Gauche s'y est opposé étant donné que «*la consommation n'est pas extensive*». Serge Phalippou a voté contre car pour lui il ne faudrait pas limiter. Un vœu a été présenté par David Gipoulou pour demander le maintien du service des domaines. Un vœu voté à l'unanimité des voix exprimées (deux élus de la majorité se sont abstenus).

Est-ce digne d'une politique de gauche ? Oui, cela reste une politique de gauche», affirme-t-il.

On sent que des échéances électorales approchent.

Jean-François Thomas, conseiller municipal de la droite ne posera que la question sur l'aménagement de la place Bonnyaud qui n'est pas inscrit dans ce document budgétaire. Michel Vergnier rétorque que des ateliers ont été mis en place, «*le travail sur le centre-ville continue*».

Jean-Bernard Damiens, élu écologiste revient sur les deux points «*essentiels*» de ce DOB, la non augmentation des taux d'imposition et les subventions aux associations qui restent de même niveau. Pour lui, «*Guéret essaie de se battre pour que les crédits soient rebatus et se positionne dans cette période de transition*». Arnaud Vernier du groupe communiste prend le même chemin. Les élus voteront le budget le 16 janvier prochain.

Michel Vergnier a voté hier la loi de finances 2017 car il ne s'agit pas d'une loi antisociale, reste l'épine de la dotation globale de fonctionnement.

LE SERVICE DES DOMAINES CREUSOIS SUR LE BUREAU DE SAPIN. Après l'assemblée des maires et adjoints de la Creuse (AMAC) et le Conseil départemental, le conseil municipal de Guéret a voté à l'unanimité une motion demandant le maintien du service des domaines et des personnels de la Creuse, afin de conserver l'appui qu'ils offrent aux collectivités. La Direction générale des finances publiques envisage en effet de relever de 75.000 € à 200.000 € le seuil d'intervention du service concerné. Après la lecture de David Gipoulou, rédacteur de cette motion, Michel Vergnier a lu la réponse que lui avait envoyée Michel Sapin. Le ministre de l'Économie et des Finances a indiqué que le dossier était connu de ses services et qu'il ferait part dans les meilleurs délais de la décision prise concernant le service des domaines de la Creuse.

La Montagne 27-11-16

En chiffres

Le budget 2017 s'équilibre sur les prévisions à fin octobre 2016 à 25,890 millions d'€ (fonctionnement : 18,061 millions d'€ ; investissement : 7,829 millions d'€).